

CC Rahin et Chérimont - Agnès VEYSSIERE

De: tjacquot <therese.jacquot@ac-besancon.fr>
Envoyé: mercredi 7 février 2018 09:20
À: CC Rahin et Chérimont - Agnès VEYSSIERE; maria.gigandet@haute-saone.gouv.fr
Objet: Re: PLU de la commune de Ronchamp

Bonjour,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'éducation nationale n'a pas d'observation à formuler par rapport au dossier de modification du règlement du PLU de la commune de Ronchamp (suppression de deux emplacements réservés).

J'adresse une copie de ce mail à la D.D.T. - Service urbanisme habitat construction - Cellule planification et application du droit des sols-

Cordialement.

 <p>académie Besançon DSDEN70</p>	<p>Thérèse JACQUOT Responsable de la division des moyens DSDEN de la Haute-Saône 5, place Beauchamp 70013 Vesoul cedex Tél : 03 84 78 63 18 – Fax : 03 84 78 63 63</p>
--	---



Pensez environnement, n'imprimer que si nécessaire !

Le 30/01/2018 à 08:57, CC Rahin et Chérimont - Agnès VEYSSIERE a écrit :

Bonjour,

Le courrier adressé à l'Inspection Académique est bien destiné à l'Education Nationale en tant que personne publique associée soumise pour avis. L'Inspection Académique fait partie de la liste des personnes publiques associées fournie par la DDT pour l'avis sur les documents d'urbanisme.

La DDT a bien également été consultée par ailleurs.

En vous remerciant,

Communauté de Communes Rahin et Chérimont

Agnès VEYSSIERE - Responsable des Ressources Humaines

20 rue Paul Strauss BP4 70250 RONCHAMP

Standard : 03 84 27 93 15 / LD 03 84 27 96 55 / Fax 03 84 23 24 45

a.veyssiere@ccrc70.fr / www.ccr70.fr

De : tjacquot [<mailto:therese.jacquot@ac-besancon.fr>]

Envoyé : lundi 29 janvier 2018 11:44

À : a.veyssiere@ccrc70.fr

Objet : PLU de la commune de Ronchamp

Bonjour madame,

Suite à plusieurs appels infructueux à la CCRC, je souhaite savoir si c'est bien l'éducation nationale que vous vouliez interroger par votre courrier du 10 janvier 2018 adressé à Inspection académique

24 Bd des alliés

CS 50389

70014 Vesoul cedex

Ne souhaitez vous pas interroger la Direction Départementale des Territoires ?
Je vous remercie de vos précisions, et notamment de l'avis que vous attendez de la part de l'inspectrice d'académie sur ce dossier.
Cordialement.

 <p>académie Besançon</p> <p>DSDEN70</p>	<p>Thérèse JACQUOT Responsable de la division des moyens DSDEN de la Haute-Saône 5, place Beauchamp 70013 Vesoul cedex Tél. : 03 84 78 63 18 – Fax : 03 84 78 63 63</p>
---	--



Pensez environnement, n'imprimer que si nécessaire !

--